

LA GLOBALISATION ET L'ÉTHIQUE OU L'ÉTHIQUE DE LA GLOBALISATION?

ROLAND MINNERATH

Les deux formulations suggérées par le titre ne sont pas indifférentes. La première suggère que le phénomène observé est analysé à la lumière de l'éthique, qui a sa consistance propre par rapport à lui. La deuxième laisse entendre que le phénomène contient en lui-même sa propre éthique.

Le but de notre Académie est de faire dialoguer les sciences sociales avec la doctrine sociale de l'Eglise (DSE). Nous avons traité un thème en lui-même orienté sur l'éthique. Nous pouvons donc confronter, dans un premier temps, les types d'approche pratiqués.

La démarche de la DSE est résolument normative. Elle part de l'analyse des situations réelles et exerce sur elles un discernement inspiré par des principes et des valeurs qui sont ancrées dans la nature humaine elle-même. Ces principes ont leur racine dans les besoins universels de l'homme. Ils ont un fondement rationnel et sont confirmés et éclairés par la révélation biblique. Les deux sources de la connaissance que sont la raison et la foi sont les deux sources de la DSE.

La DSE a sa source dans une vision de l'homme, une anthropologie. La personne humaine est au centre de tout l'ordre social et de toute éthique humaine. La DSE est une éthique de la personne insérée dans les différents milieux qui l'humanisent: la famille, l'entreprise, les associations, éventuellement la communauté religieuse, les corps intermédiaires, l'Etat, la société internationale. La DSE est réaliste: elle prend en compte les besoins des personnes concrètes. Les personnes ne sont jamais des moyens de l'agir social quel qu'il soit, mais des fins. La DSE est téléologique: les personnes agissent en vue d'une fin qui révèle le sens de l'action. La DSE est une morale eudémonique: elle consiste à apprendre à vivre heureux. La DSE est normative; elle prétend dire ce que l'homme est. Ses normes sont donc fondées

sur ce que l'homme est. La DSE présuppose que l'homme en société peut maîtriser son destin, se choisir des objectifs sous la forme d'un bien commun. Pour elle, les processus historiques ne sont pas des fatalités. Les hommes disposent d'une marge de manœuvre pour se créer un milieu humanisant. Ils peuvent donc agir en se fixant des objectifs.

Les approches éthiques courantes sont d'un ordre différent. Elles sont généralement fonctionnelles. Elles cherchent à mettre en lumière comment un système donné peut être piloté de façon à répondre à certains besoins. Elles sont des éthiques des systèmes, non de la personne. Les personnes sont des variables des systèmes. Ces éthiques fonctionnelles oscillent entre deux extrêmes: tantôt le système doit être laissé à lui-même, car il est auto-régulateur; tantôt il faut que le système se plie à des directives volontaristes. Dans les deux cas nous avons une éthique systémique. Le libéralisme considérait le marché comme le système régulateur, dans lequel la volonté commune ne devait pas intervenir. Le collectivisme construisait un système à partir d'une idéologie dans lequel le jeu des libertés individuelles était proscrit.

Les variantes de cette approche éthique sont multiples. Les éthiques néo-libérales sont des morales du consensus. Elles partent des contraintes des systèmes et se demandent quelle valeur représentent les différentes composantes du système. A un extrême elles disent qu'il n'y a de valeur que marchande; à l'autre que la valeur est celle qu'y attache le corps social.

A partir de ses présupposés propres, la DSE aborde le phénomène de la globalisation en posant, par exemple, les questions suivantes:

- l'analyse du phénomène est-elle menée en vue de discerner des objectifs volontaristes à promouvoir pour répondre aux besoins réels des personnes concernées par la globalisation?
- quel rôle joue, dans l'appréciation du phénomène et sa maîtrise, le principe de la destination universelle des biens de la création?
- à quel niveau faut-il définir des politiques de régulation effective de la globalisation?
- peut-on identifier un bien commun universel, et quelles institutions seraient à son service?

Les travaux de notre VIIe session ont permis de dégager, semble-t-il, trois champs de tension entre la proposition de la DSE et les analyses qui ont été exposées.

1. Tout d'abord au niveau du *diagnostic du phénomène*. Aucune analyse n'est exempte de présupposés de départ. Quelle lecture font de la globalisation les experts (au service de qui?), les pauvres, les entreprises exportatri-

ces, les investisseurs, les gouvernements, les Eglises? Dans nos travaux, je relève trois types d'approches:

a) Une approche résolument normative à partir de la vision de la DSE. C'est celle de *Restrepo* et *Schooyans*. Elles disent les priorités qu'il convient de se fixer pour corriger les effets négatifs de la globalisation.

b) Une approche d'éthique systémique, descriptive (*Crocker*) qui débouche aussi sur une proposition.

c) Des approches d'observateurs qui se veulent neutres, dont le point d'observation est soit une Organisation internationale (*Dembinski*, *Diabré*, *Macedo*), soit une lecture au second degré (*Morandé*).

La globalisation est vécue autrement par les pays qui n'en ont pas eu l'initiative et qui la subissent plus qu'ils ne la choisissent. Ceux-ci sont, pour la plupart, des pays d'ancienne colonisation européenne, qui ont connu les programmes de développement dans lesquels ils ont vu une tentative d'exportation du modèle social occidental. Ils se demandent si la globalisation n'est pas une nouvelle forme de colonisation.

Certaines analyses privilégient la recherche *des causes*, d'autres étudient les effets de la globalisation.

a) *Diabré*: Pour l'heure, la globalisation a été poussée par l'expansion des marchés. Elle a profité à un cinquième de la population mondiale et a marginalisé le reste. A côté de la croissance des échanges, des investissements directs internationaux et des puissantes firmes multinationales, une des caractéristiques de la globalisation est le volume très élevé des transactions financières internationales et leur indépendance croissante par rapport aux opérations économiques réelles. Les pays dits émergents ont exporté de la haute technologie vers les marchés de l'OCDE.

Dembinski: Les trois moteurs de la globalisation seraient 1-la technologie de l'information (flux rapide et stockage, processus en temps réel); 2-le triomphe de l'ethos de l'efficacité (protestantisme et utilitarisme?) sans égard pour ce qui n'est pas son intérêt économique; 3-la société ouverte dans laquelle les passions ne sont plus freinées par la religion ni par la politique (nationaliste, par ex.), le grand régulateur restant le marché et la liberté individuelle.

Morandé: Longtemps la fidélité à la tradition culturelle du groupe servait à fonder la légitimité des actes humains. Puis sont venues les prescriptions de la loi écrite et l'Etat de droit. Au niveau global, c'est l'innovation technologique qui est motrice, notamment l'interaction de l'homme avec la machine intelligente.

Archer invite à différencier l'analyse des rapports entre la culture traditionnelle et les tendances vers l'uniformisation. Les idées et comportements

nouveaux sont reçus et modifiés par les cultures traditionnelles. Il y a des phénomènes de syncrétisme culturel. Avec Glendon, elle relève que l'Église doit envisager différemment son effort d'inculturation dans des cultures qui subissent ces changements rapides.

b) Les analyses ont été plus abondantes concernant *les effets* entraînés par le phénomène.

Morandé: Le développement des nouvelles technologies produit des inclus et des exclus. La technologie crée des machines intelligentes qui homogénéisent et standardisent la notion de ce qu'est une décision rationnelle. Jusqu'ici l'idéologie se basait sur la différenciation entre le passé rejeté et le futur à construire. Aujourd'hui les informations sont traitées en "temps réel"; ne compte plus que le présent (l'économie monétaire, le besoin de jouissance immédiate). Il n'y a plus de dialogue entre les générations. La mémoire historique n'intéresse personne. Le futur est opaque et sans promesse.

Dembinski: La globalisation se manifeste par de nouvelles interdépendances: la financiarisation de l'économie et sa distance croissance par rapport à l'économie réelle; émancipation des très grandes entreprises par rapport à tout contrôle public et même par rapport à leur marché qu'elles conditionnent; le passage d'une économie de biens à une économie de services. Elles tendent à devenir des entreprises globales. Les activités moins globalisables deviennent dépendantes des activités globalisées.

Trois types de conséquences de la globalisation ont été plus particulièrement soulignées:

- La globalisation a entraîné un *appauvrissement des plus pauvres*.

Diabré: L'ouverture des marchés est l'idéologie prescrite aux pays en développement. La société civile s'est mobilisée souvent contre le phénomène (Seattle, Québec). Les économies développées sont les bénéficiaires de la globalisation. De 1970 à 1990 le revenu par tête de nombreux pays en développement a diminué. L'inégalité des revenus par tête s'est accru entre Nord et Sud. Les 10 personnes les plus riches du monde possèdent 1,5 fois plus en capital que le revenu des (40?) pays moins développés. La globalisation non maîtrisée a nui aux plus pauvres par la répartition inégale des investissements (qui recherche les marchés prometteurs et délaisse les pays pauvres en pouvoir d'achat et en formation; elle a accentué l'insécurité de l'emploi). L'ouverture des marchés de capitaux a accru le risque de contagion des crises financières. La libéralisation du commerce a fait chuter les taxes sur le commerce extérieur des pays pauvres. La globalisation a accentué la pauvreté des femmes et des enfants, spécialement en Afrique.

Cette vision a été fortement discutée. Les causes de l'appauvrissement ne peuvent pas être attribuées à la seule globalisation, qui entraîne aussi des effets de redressement. On n'a guère mentionné la dette extérieure des pays en développement dont le service épuise les capacités d'autofinancement des investissements sociaux et des infrastructures.

– La globalisation a favorisé l'expansion de la *corruption*:

Morandé: Alors que l'Etat de droit étend ses tentacules dans tous les domaines, se développe la vie hors légalité: corruption, narco-trafics, évasion fiscale, crime organisé, etc. Il suffit de disposer de l'information pertinente pour que tout ce qu'il est possible finisse par se réaliser.

Macedo s'interroge sur le rapport entre globalisation et gouvernance. La réponse nationale à la globalisation doit être la lutte contre la corruption; l'intégration régionale introduit une pression entre pairs (peer pressure) en vue d'améliorer la politique. On constate que la corruption décline dans le long terme dans les sociétés plus ouvertes, et avec le niveau de développement. La corruption n'est pas liée spécialement aux entreprises privées, mais aussi au secteur étatique. La demande sociale et les entreprises elles-mêmes poussent à réformer les institutions. Plus de transparence, plus de démocratie réduisent la corruption.

– L'impact de la globalisation sur *la culture*:

Morandé: Les cultures nationales ont été relativisées. En profitent les grands mouvements universalistes, y compris les grandes religions. La culture n'est plus chargée de légitimer l'Etat national et sa souveraineté. L'éducation encourage la spécialisation sectorielle au détriment de la recherche du sens des actions par leur finalité: le savoir, pas la sagesse; l'analyse, pas la synthèse.

Averintsev dénonce le mythe du "clash des civilisations", comme si des hommes culturellement homogénéisés allaient devenir meilleurs.

Zampetti voit dans la globalisation l'avènement d'une nouvelle culture, après celle de l'individu absolutisé. L'Etat s'efface davantage devant la société civile et la communauté internationale prend en charge les équilibres mondiaux.

2. La question de *la régulation* et le principe de *subsidiarité*.

La DSE suppose que les phénomènes sociaux peuvent être orientés, contrôlés, corrigés par la volonté commune qui s'exprime par des institutions représentatives chargées de servir le bien commun. La volonté politique est supposée orientée vers des objectifs choisis pour leur qualité éthique intrinsèque. Cette volonté s'exprime aux différents niveaux où elle doit relever un défi. C'est le principe de subsidiarité. Nulle instance supé-

rieure ne doit priver une instance inférieure de sa responsabilité d'assurer les régulations qu'elle est en mesure d'entreprendre.

La globalisation nous place devant des situations encore inconnues de la DSE classique : la question posée est celle des institutions régulatrices des marchés globaux et de leurs effets induits; l'autre est la question même de la permanence du politique.

Le présupposé à toute question concernant une emprise volontaire sur le système est d'admettre que l'homme dispose d'un pouvoir réel sur le cours de l'histoire. Certaines philosophies fatalistes ne l'admettent pas. *Rémond* l'a rappelé. La théorie libérale préconisait le laisser-faire des mécanismes du marché. *Morandé* s'interroge sur la place laissée à la politique: les décisions communes se prennent dans la sphère de la technologie. Les décisions politiques sont *ex post factum*. On parle de 'légitimation par la procédure': celle-ci affecte d'abord les bureaucraties anonymes, puis les comportements personnels eux-mêmes. Le processus affecte l'anthropologie.

a) Pourquoi réguler? Deux types de réponse ont été données:

Arrow: il faut réguler les marchés financiers pour le succès même du marché.

D'autres mettent l'accent sur la nécessité de réguler pour obtenir un meilleur accès de tous à la croissance.

b) Améliorer la gouvernance: personne ne conteste la nécessité d'une gouvernance capable de réguler le marché global, notamment le marché financier.

Macedo: Les marchés opèrent différemment selon le cadre institutionnel. On cite Fukuyama, *The End of history* avec sa vision de l'expansion universelle du marché et de sa victoire sur l'Etat. Le "consensus de Washington" est synonyme de confiance aveugle au marché, et réduction de l'Etat au minimum. La notion de bien commun global fait son chemin. Il n'est pas dit que l'ONU, sauf réforme, soit le mieux à même de le promouvoir. L'UE est exemplaire d'une gouvernance régionale à contrôle démocratique. Dans les pays en développement, l'arrivée du marché global doit entraîner des réformes de gouvernance. Ce n'est pas la globalisation mais la mauvaise gouvernance qui crée de nouveaux exclus. Unité globale doit être conjuguée avec diversité régionale et nationale (UE). Les pays européens doivent améliorer leur gouvernance par rapport à la globalisation, et découvrir leur bien commun régional, en réagissant contre l'incohérence actuelle des quinze politiques de développement et la faiblesse intégrative de la zone euro.

Diabré: La globalisation maîtrisée peut conduire à l'éradication de la pauvreté. L'accroissement des échanges ne suffit pas à entraîner une rédu-

tion de la pauvreté. Il faut une forte gouvernance: des institutions axées sur le marché mais contrôlées par l'Etat (ex Corée du Sud). L'Etat doit veiller à une meilleure distribution des revenus. Il faut une politique macro-économique avec des objectifs sociaux, d'abord en faveur des revenus les plus faibles, en commençant par l'éducation. Diabré regrette que l'investissement international ne suive pas les améliorations apportées à la gouvernance, quand la corruption est mieux jugulée.

Dembinski: La gouvernance devrait veiller à limiter le poids des considérations purement économiques dans l'ensemble de la vie sociale, et éviter que la société entière ne devienne esclave consentant des desseins holistes de l'économie intégrale.

c) Quel devrait être l'organe régulateur? les réponses hésitent entre l'Etat et les organismes internationaux:

Crocker présente un panorama des options en présence: Pour humaniser et démocratiser la globalisation, trois projets existent: 1-l'internationalisme libéral: les Etats nationaux négocient avec les institutions internationales, et reconnaissent de plus en plus leur compétence (Cour Pénale Internationale); 2-le radicalisme républicain: démanteler les Etats – nations et les institutions internationales et confier le gouvernement à des communautés locales alternatives reliées à leur environnement naturel, résistantes à toute globalisation; 3-la démocratie cosmopolite: favoriser la démocratie directe et représentative à tous les niveaux, donner vie à la société civile; partager la souveraineté avec d'autres dans des institutions transnationales. La citoyenneté aura plusieurs niveaux d'actualisation.

Griffith-Jones: Depuis 1990, une année sur trois a connu des crises financières. Les régulations sont encore nationales et sectorielles, alors que les marchés de capitaux et de crédit sont globaux. La difficulté vient du caractère volatile du marché des capitaux, qui se retirent quelquefois sur la base de rumeurs. Les progrès ont été asymétriques: il faut des mesures internationales pour aider les pays en développement à plus de transparence; encourager la participation de ces pays dans les forums comme le *Forum de stabilité financière*; rendre plus flexible l'accès aux liquidités pour les pays pauvres. Il faut favoriser une meilleure information et une régulation financière internationale. Le FMI a amélioré l'information sur les marchés émergents. Les marchés financiers restent opaques. Pour réguler on suggère de taxer le capital des banques créditrices au lieu des banques emprunteuses. Décourager l'excessive facilité de prêt des banques. Introduire des éléments de régulation anti-cyclique (par ex.: pas de prêt à la consommation).

Schooyans déplore que la gouvernance globale sous l'égide de l'ONU exige la fin des souverainetés nationales. Il rappelle le principe de subsidiarité et la nécessaire résistance des corps intermédiaires au nouveau Léviathan.

Restrepo critique Camdessus pour qui les régulations doivent lutter contre la corruption, le népotisme, la bureaucratie, le protectionnisme, mais laisser jouer la main invisible. Mais la pauvreté engendrée aussi par la globalisation ne recule pas. Si l'éthique est la recherche du bonheur (Aristote), c'est en fonction d'elle qu'il faut choisir des stratégies. En particulier, il faut redonner son rôle au politique. Aujourd'hui la participation aux élections baisse partout, parce que le politique ne décide plus rien. Il n'y a pas de vraie participation de tous les citoyens aux décisions qui les concernent. La politique est absorbée par l'économique. L'Etat doit retrouver son rôle de définir et promouvoir le bien commun, de défendre les droits de tous, surtout des plus faibles et des minorités.

Schasching, citant *Centesimus Annus* 58, souhaite que le processus soit régulé par des "agences internationales" travaillant pour le bien commun, avec une attention particulière aux plus faibles et dans le respect de la subsidiarité.

3. La question des *valeurs communes*. Pour la DSE les valeurs qui fondent le droit positif sont inscrites dans la nature humaine. Les normes de moralité découlent toujours d'une réalité substantielle qui est la personne humaine. La personne est le pôle autour duquel s'organisent les relations sociales. La DSE invite les hommes dans leur diversité culturelle à expliciter ce pôle objectif de moralité qu'est l'être humain. Elle n'est donc pas une moralité qui procéderait d'une légitimation de relations sociales ou culturelles contingentes. Sur ce plan la DSE entre en dialogue, mais aussi en contradiction, avec les éthiques systémiques. Des considérations éclairantes ont été émises à ce sujet.

a) D'abord *le constat*:

Crocker passe en revue les différents théoriciens de l'éthique du développement et les domaines de consensus sur ce que devrait être le développement et les domaines de désaccord. En particulier il y a désaccord quand au caractère normatif de l'éthique du développement: les universalistes, utilitaristes et kantien disent qu'il y a des principes valables pour toutes les sociétés; les particularistes, communitaristes et relativistes postmodernes disent qu'il n'y a que des principes de procédure que chaque nation doit choisir selon ses propres conceptions; les tenants d'un consensus transculturel, selon lesquels chaque communauté politique choisissant son modèle

de développement selon des normes adaptables. L'auteur propose comme normative la conception du développement qui assure un minimum de bien-être humain (autonomie et dignité, dialogue critique et délibération et santé physique et participation sociale). Trois directions de l'éthique du développement devant la globalisation sont à considérer: 1-l'hyperglobalisme: le monde devient un marché unique où le capitalisme triomphe et où le rôle des Etats s'efface; 2-le scepticisme qui mise sur les blocs régionaux où grandissent les fondamentalismes et rêve de régimes centralistes forts; 3-le transformationnisme où les Etats réajustent seulement leur rôle devant des réalités nouvelles complexes et variables.

Schooyans voit la globalisation économique et la mondialisation politique comme portées par l'idéologie holiste, inspirée du New Age selon laquelle les humains ne sont qu'un avatar de l'évolution de la matière, voués à la mort, hôtes de la Terre qui est le concept englobant. La valeur suprême est donc l'écologie. Le développement doit être durable, dans les limites des possibilités de la nature. L'anthropocentrisme judéo-chrétien et moderne est rejeté. La loi naturelle est celle de la nature physique et de ses exigences implacables. L'ONU projette un *Charte de la Terre* en ce sens. Selon l'OMS, la santé est vue comme santé du corps social, pas de l'individu. Les soins aux coûts trop élevés ne doivent plus être pris en charge.

b) Comment susciter la prise de conscience des exigences universelles de notre commune humanité? Une précision importante s'impose ici. L'éthique selon le christianisme n'est pas arbitraire. Elle est tendue vers un horizon qui est la vérité de l'homme. Elle n'est pas une éthique négociée, ni adoptée par consensus. Ceci n'exclut pas qu'elle est prête à rechercher avec d'autres le plus vaste accord possible sur des éléments communs. Mais il est clair que ce n'est pas le consensus qui crée l'éthique. Il n'est qu'une étape dans la recherche de la vérité. La DSE distingue entre les comportements orientés vers ce qui est bon et juste et les fondements philosophiques invoqués pour les justifier. La vérité sur l'homme se situe certainement au-delà des systèmes philosophiques. Elle vise la réalité qui leur est sous-jacente.

La DSE encourage le dialogue qui consiste à chercher ensemble la vérité. Plusieurs interventions ont mis l'accent sur la nécessité d'aborder les défis communs avec des attitudes partagées. *Schasching* insiste sur une approche œcuménique et même inter-religieuse concertée de la globalisation. L'évêque *Homeyer* semble dire qu'il n'y a pas de différence entre la DSE et l'éthique protestante. Portant entre confessions chrétiennes, la convergence est loin d'être acquise quant à la place de l'éthique par rapport à la

foi, et aux fondements de l'éthique, sans parler des divergences de vue bien connues sur des sujets aussi graves que le respect de la vie, l'euthanasie, la bioéthique, la recherche génétique.

Si la DSE encourage le dialogue et la recherche en commun de ce qui est bon et juste, elle n'est pas pour autant une morale du consensus. Nous avons relevé l'an dernier que la démocratie ne crée pas la valeur qui la fonde, alors même que notre société globalisée tendait à considérer la démocratie comme une valeur en soi. Le modèle du relativisme des valeurs ne doit pas nous faire illusion. Le résultat des consensus peut-être obtenu par des stratégies de minorités actives, par des manipulations de l'opinion, par des confusions sur les termes de la question. Il faut donc dire que le consensus ne crée pas une norme. La recherche du consensus est un processus perpétuel. Ce qui est moral doit pouvoir être ratifié par les êtres concrets dans toutes les dimensions de leur humanité. La recherche du consensus doit rendre explicite ce qui est inscrit dans notre être. Elle n'a pas de consistance si elle est pure négociation ou rapport de forces.

Crocker a dit justement que le minimum éthique commun ne peut pas être perçu comme une vérité toute faite que les pouvoirs en place imposeraient aux autres. La démarche éthique est toujours un choix librement ratifié ou elle n'est pas. Il faut être attentif aujourd'hui à tous les pouvoirs qui, à travers l'homogénéisation de la culture et des comportements anesthésient la liberté des personnes. La DSE mise sur l'existence d'une sphère de liberté intérieure, la sphère de la conscience, où se prennent les décisions qui engagent la personne.

c) Faut-il rechercher un minimum d'éthique commune?

Le débat fondamental sur l'universalité de l'éthique a été lancé par les remarques de *Crocker*: Il est important que nous prenions mieux conscience que la morale sociale est de l'ordre de la raison. Pour ceux qui croient en Dieu, il n'y a pas de cloison entre ce que la raison admet comme bon et ce que l'accueil de la révélation confirme comme bon. La raison ne s'efface pas devant la foi; elle est illuminée par la foi. Pour les croyants les deux sources de la connaissance que sont la raison et la foi ont Dieu pour auteur.

C'est le propre de la DSE d'inviter les hommes à les découvrir dans ce qui est déjà: l'homme réel engagé dans des relations sociales. Rappelons que le Magistère a salué avec approbation la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948, puis en a fourni une interprétation compatible avec la DSE, alors qu'ailleurs prévalaient les interprétations individualistes.

Schooyans voit dans la *Déclaration* de 1948 une vision réaliste de l'homme fondée sur la vérité de l'homme, alors que *Morandé* rappelle

qu'en 1948, la *Déclaration* n'a été approuvée qu'à condition que l'on renonce précisément à expliquer le fondements des droits énumérés. *Morandé* poursuit: dans la conception actuelle, il ne peut ni ne doit y avoir de norme objective de moralité invocable devant les nouveaux défis technologiques que sont la fertilisation assistée, le clonage humain, l'expérimentation sur les embryons, les produits transgéniques. Le pourquoi n'est jamais invoqué. La société actuelle est attirée vers le nihilisme de Nietzsche: elle ne veut plus se poser la question du pourquoi. Toute légitimation morale est de type fonctionnel. La société n'est plus mobilisable par aucune idéologie globale. La légitimation par la procédure cherche seulement à standardiser dans la société le critère de rationalité à partir des résultats. La finalité des actes humains est exclue du champ de vision. Le procédé envahit aussi le domaine du jugement éthique de la conscience personnelle. On lui cherche des substituts fonctionnels comme les préférences, les valeurs, mes goûts, les convictions.

Restrepo: C'est la mission des chrétiens laïcs de faire émerger dans la société un consensus sur des valeurs éthiques minimales. Il faut éviter que des minorités puissantes n'imposent leurs vues guidées par des considérations d'intérêt (légaliser l'euthanasie, détruire l'écosystème, la maîtrise de la recherche en biotechnologie). Les valeurs économiques ne doivent pas constituer le seul paramètre de la vie sociale. Car elles hypostasient les traits de la nature humaine corrompue (la recherche du profit, le mépris de l'autre). L'éthique doit imposer une vision de l'homme et du monde, non justifier les comportements désordonnés des puissants.

La globalisation peut-elle être neutre par rapport aux valeurs éthiques? On répondra que toute action commune suppose une légitimation. Le tout est de savoir si la globalisation doit être subie ou maîtrisée et en fonction de quelles valeurs supérieures. Il n'est d'éthique humaine que libre par rapport aux déterminations des systèmes économiques, politiques, culturels, lorsque ces derniers s'imposent comme l'horizon ultime de sens en fonction duquel les humains interprètent leur existence.

Comme *conclusion* rapide, je rappelle que nous avons aussi évoqué la société ecclésiale comme d'une société globale. La comparaison avec la globalisation croissante de la société civile mondiale suggère quelques réflexions.

a) D'abord l'Évangile n'est pas un objet manipulable pour quelque globalisation que ce soit, bien que beaucoup parlent sans considération de globaliser la religion, et autres choses semblables. L'Église n'est à la disposition d'aucune puissance qui voudrait l'utiliser pour ses propres fins.

L'Eglise n'est pas réductible à un projet humain. Les croyants certes sont parties prenantes de tous les processus historiques, mais la nature de l'Eglise est d'être une communauté rassemblée par le Christ, qui demande à ses disciples d'être actifs dans le monde, mais de ne pas être "du monde", sous peine de perdre la spécificité qu'ils ont à lui apporter. L'Eglise a vocation d'être signe de la transcendance de la destinée humaine et aussi de l'unité du genre humain.

b) L'existence d'une Eglise qui traverse tous les peuples et cultures et rassemble les hommes dans la même foi, est un défi à la globalisation en cours. Si celle-ci n'est pas une fin en elle-même, elle peut être un atout pour rapprocher le genre humain et de lui faire prendre conscience de la nécessaire solidarité qui le lie.

L'Eglise a un modèle à offrir: celui de l'unité dans la diversité, sur le modèle trinitaire, rappelé avec force par l'évêque *Homyer*. La globalisation alors ne signifie pas soumission à un pouvoir uniformisant. L'Eglise recherche le pluralisme des cultures pour y incarner le message évangélique. L'universalité n'est pas de l'ordre des systèmes dans lesquels les hommes sont imbriqués. Elle s'incarne dans la diversité. Les cultures ne sont pas des vêtements que l'on met et dépose, elles constituent notre être et doivent donc être respectées. Evangéliser ne signifie pas détruire les cultures, mais les purifier et les amener à se dépasser.

Il faudrait donc souhaiter une globalisation qui libère davantage les hommes des prisons de la misère et de l'ignorance, mais en même temps qui ne les enferme pas dans les nouvelles prisons homogénéisées du nihilisme, dans l'empire du marché et de la pensée unique. La DSE appelle au discernement qui remet au centre de tous les processus l'homme réel et son besoin de liberté et d'espérance.

Nous pourrions nous demander, dans une réflexion ultérieure, comment donner une résonance concrète à ce que nous disait hier le Saint-Père: "l'éthique exige que les systèmes soient ajustés aux besoins de l'homme et non pas que l'homme soit sacrifié au profit du système".